

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL – SEANCE DU 22 septembre 2022

Le jeudi 22 septembre 2022 à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqué le 17 septembre 2022, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C.Faure - G.Bashford - M.Chevreux - F.Ramine - M.J Lance - F. Ladeuil - D.Privat - S.Vidotto -T. Dufraix  
R.Lestang – C Landrevie – JM Chinouilh

Absents et excusés : J.L Bernard (procuration à F. Ladeuil) – I. Faure – A. Montauriol

Présents : 12

Absents : 3

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 h 35, Rémy LESTANG a été élu secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Modification des statuts du SDE
- 2/ Transfert de la taxe d'aménagement et fixation du taux
- 3/ Changement de nomenclature budgétaire et comptable
- 4/ Points sur les travaux de la Halle – Espace Paysager – Cimetière
- 5/ Préparation du journal municipal
- 6/ Evolution de la communication et de l'information
- 7/ Questions diverses

### **Modification des statuts du SDE**

Mme le Maire expose au conseil municipal que le comité syndical du SDE 24, réuni le 1<sup>er</sup> juin dernier, a délibéré pour proposer des modifications portant sur : la transformation en syndicat mixte fermé – l'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux – la possibilité d'intervention en tant que maître d'ouvrage pour la rénovation énergétique des bâtiments public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte ces décisions.

### **Transfert de la taxe d'aménagement et fixation du taux**

Mme le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de la DGFIP informant qu'à compter du 01 septembre 2022, le transfert de la liquidation de la taxe d'aménagement et de la composante logement de la redevance d'archéologie préventive des DDT, sera dirigé vers la DGFIP.

Ce transfert n'entraîne aucune modification des ressources pour la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette démarche.

## **Changement de nomenclature comptable**

Mme le Maire propose au conseil municipal d'approuver le passage de la commune de Lacropte à la nomenclature M 57 développée à compter du 01 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter cette nomenclature au 01 janvier 2023.

## **Dossier AMELIA**

Le conseil municipal donne un avis favorable au versement d'une subvention concernant le dossier AMELIA 2 d'une administrée.

## **Point sur les travaux en cours**

HALLE : les travaux de terrassement commencent le 26 septembre 2022

ESPACE PAYSAGER : les travaux débutent le 26 septembre 2022

CIMETIERE : l'aménagement du parking sera réalisé en suivant des travaux de l'espace paysager

- Pose d'un panneau d'information avec plan du cimetière et numéros des emplacements

MAISON HERIS : un plan d'aménagement intérieur sera fourni

CHAUFFAGE EGLISE : la pose du moyen de chauffage est terminée et l'installation électrique de l'église a été réalisée.

PLANTATION HAIE : le conseil municipal envisage de planter une haie entre le bâtiment des ateliers municipaux et le local voisin.

VOIRIE : tous les travaux de voirie commencent en octobre 2022.

MAISON DU BOURG : projet d'une boulangerie. Les services du Grand Périgueux proposeront un plan d'aménagement.

## **Journal Municipal**

La commission communication prépare le journal municipal qui sera distribué en fin d'année.

Les informations municipales sont diffusées sur le site de la commune, panneau-pocket et dans la presse.

## **Correspondant Incendie et Secours**

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de nommer un correspondant incendie et secours afin d'entretenir un lien avec les services de secours, d'informer et de sensibiliser les administrés.

Ms Rémy LESTANG et Didier PRIVAT seront les référents.

## **Projet territoire communal**

Mme le Maire expose au conseil municipal de nommer deux élus sans mandat communautaire pour participer aux ateliers de projet de territoire 2040.

Mme FAURE Isabelle et Armelle MONTAURIOL sont nommées.

## Questions diverses

- Commande d'une cuve de stockage de GNR de 1500 litres.
- La Maison diocésaine de Périgueux a installé une statue de Vierge à la Fontaine du Ronlet.
- L'association « AU FIL DES PASSIONS » a demandé l'autorisation d'installer des guirlandes sur les bâtiments communaux pour la fête de la Vannerie prévue en 2023.
- ACCORD à l'unanimité des élus pour tous ces points.
- 
- Inondations parking PERIG'FRUITS : après chaque pluie diluvienne, le parking des Ets PERIG'FRUITS est inondé par des coulées de boue. Les services du département doivent gérer la situation.

L'ordre du jour est levé à 21 heures.

Signature du Maire,



Signature du secrétaire,

